

Filière BP - Consigne pour le stage 21A	
Module BP31MUS	Didactique de la musique 1
Semestre BP 3	Temps de travail étudiant : 5 heures
Profil 1-4	Durée de l'observation en classe : 2 périodes
UER MUS	Durée de l'activité en classe : 2 à 4 moments de 20'
Responsable du module : Monica Aliaga	
maria-monica.aliaga@hepl.ch	
A – Présentation du module (intentions et visées prioritaires)	
Permettre à l'étudiant de s'initier à l'enseignement de la musique, en se référant au PER, par la conduite d'activités musicales en classe.	
B – Consignes	
Planifier et conduire des activités d'enseignement-apprentissage de la musique sur au minimum 2 moments d'environ 20 minutes chacun.	
L'étudiant-e met en place une progression des apprentissages sur la base de deux/trois comptines ou chansons. Cette progression inclut au moins deux des champs d'activités de l'enseignement de la musique (activité vocale, instrumentale, corporelle) et évalue la progression des apprentissages.	
L'étudiant-e se réfère à son tableau de planification précisant les objectifs spécifiques opérationnels, les tâches et modalités didactiques ainsi que celles liées à l'évaluation.	
C - Attendu du praticien formateur	
Conseiller et collaborer à la planification de ces séquences.	